

3547

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie
B.G.T.A.

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF REÇU LE

BORDEREAU D'ENVOI

26 AOUT 2009

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06632	00312	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Saisine du service enquêteur

Saisine **DÉCOUVERTE D'UN MORCEAU SUPPOSE DE METEORITE** Autorité

CM 32600 DEF/GEND/OE/DO/RENS du 8/11/1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement. Bordereau d'envoi N°25400 DEF/GEND/OE/DO/RENS du 28/09/1992 Date 03/06/2009

Références relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I

N° de pièce	Description
01	Procès-Verbal de synthèse
02	Procès-verbal d'audition de témoin
03	Procès-verbal de constatations
04	Plan d'état des lieux
05	Planche photographique
06	Procès-verbal d'audition de témoin de Mr BLANC Yvan (responsable du GEIPAN)
07	Rapport d'expertise du GEIPAN
08	Procès-verbal d'audition de témoin

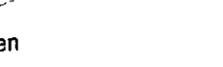
(DESTINATAIRES)

- [1] - M. le Préfet
- [1] - M. le Général,
- [2] - Direction générale de la gendarmerie nationale – Bureau défense opération à PARIS
- [1] - Archives

Date de clôture

18 juillet 2009

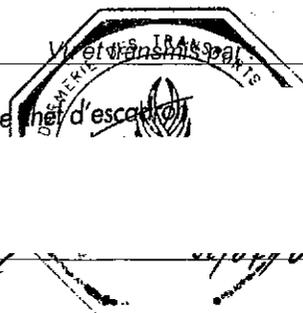
Signature(s)

Le  Le 

Gen

15

Gen



GENDARMERIE NATIONALECompagnie
B.G.T.A.**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06632	00312	2009	

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Le vendredi 17 juillet 2009 à 14 heures

Nous soussigné Adjudant

, Officier de Police Judiciaire en résidence à la BGTA

Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie
Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le 19 juin 2009, Mr _____ demeurant _____ se présente à notre unité aux fins de signalement de l'observation d'une chute d'un corps non identifié provenant du ciel. Les faits se sont déroulés le 3 juin 2009 dans un champ de la commune _____. Il nous présente dans une boîte une petite pierre de la grosseur d'un poing fermé qu'il estime être un morceau de météorite.

EXPOSE DES FAITS

Le 3 juin vers 15H30, Mr _____ est en train de débroussailler dans le jardin de la propriété de son père, sis lieu dit _____. Il aperçoit à quelques mètres de lui, un objet fumant qui tombe du ciel et percute la cime d'un sapin, s'immobilisant dans un fossé en bordure de route.

ENQUÊTE

Entendu le 19 juin, Mr _____ décrit une pierre fumante derrière laquelle se dégageait une traînée noire. Il affirme que celle-ci était brulante nécessitant un refroidissement par eau avant de la manipuler. A dominante de couleur gris anthracite foncé et marron orangé, elle dégage une certaine brillance. Il nous précise les conditions météorologiques du jour ainsi que la direction de chute. Il n'y a aucun autre témoin de ce fait. (Cf Pièce N°2)

Des clichés photographiques sont réalisés sur place le 19 juin à l'issue de l'audition de Mr _____.
Ces constatations n'apportent aucune preuve matériel pouvant attester de la déclaration de l'intéressé. Un relevé GPS est effectué du point supposé de la découverte de ce corps non identifié. (Cf Pièces 3, 4 et 5).

Un message d'information n°450/09 est transmis à notre hiérarchie.

Le 19 juin en fin de journée, nous prenons attache téléphoniquement avec Mr BLANC Yvan, responsable du GEIPAN (Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés), entité du CNES à TOULOUSE-BLAGNAC. (Centre National d'Etudes Spatiales). Il nous demande de lui transmettre la copie des procès-verbaux d'audition et de constatations ainsi que cet objet afin qu' une expertise soit réalisée.

Le 27 juin 2009, un enquêteur de notre unité se rend à la Compagnie de Gendarmerie des Transports Aériens de Toulouse pour remise des dits documents et de l'objet en question à Mr BLANC.

Auditionné, Mr BLANC nous précise que l'autorisation d'expertise sera demandée préalablement à Mr _____ et qu'à l'issue de cet examen, l'objet sera restitué à son légitime propriétaire. Un rapport d'expertise nous sera fourni pour jonction à notre procédure administrative. (Cf Pièce N°6)

Le 30 juin 2009, Mr _____ expert en minéralogie, effectue l'analyse scientifique de cette pierre au laboratoire d'études des mécanismes du transfert en Géologie de l'observatoire Midi-Pyrénées de Toulouse, en présence du GEIPAN.

L'Officier de police judiciaire

Le vendredi 10 juillet, nous sommes destinataires par courrier du rapport d'expertise et de la pierre. (Cf Pièce N°7)

L'expert a conclu qu'il s'agit d'une hématite (Fe₂O₃) d'environ 300 grammes, plus connue sous le nom de minéral de fer, ne présentant aucune particularité au niveau scientifique et sans valeur commerciale.

Mr a été contacté téléphoniquement par le responsable du GEIPAN l'informant des conclusions de l'expertise.

Souhaitant récupérer cette pierre à des fins de collection, nous prenons attache avec Mr le 13 juillet afin de lui restituer cet objet identifié.

Il se représente à notre unité le 15 juillet. La pierre lui est restituée en main propre. Une copie du rapport d'expertise lui est remis. Auditionné, il nous confirme sa version des faits. (Cf Pièce N°8)

CLÔTURE

De l'enquête effectuée, il ressort que cette pierre expertisée n'est en aucun cas un morceau de météorite .

Par conséquent, cet objet n'a probablement pas pu chuté du ciel comme le prétend Mr .

En l'absence d'autres témoins des faits, nous pouvons légitimement mettre en doute la déclaration de cette personne.

En conséquence, nous faisons parvenir la présente procédure constituée en cinq exemplaires, tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Dont procès-verbal fait et clos

, le 17 juillet 2009 à 15H00.

L'Officier de Police Judiciaire

Groupement

Compagnie

B.G.T.A.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice

06632 00312 2009

TÉMOIN

N° pièce N° feuillet

2 1/2

Le vendredi 19 juin 2009 à 13 heures 50 minutes

Nous soussigné Adjudant

, Officier de Police Judiciaire de la BGTA

, en résidence

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom				
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee	
M	Célibataire	27/10/1990			
Adresse			Validité état-civil	Identité déclarée	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)	
			Intérimaire	Française	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à votre unité suite à un phénomène dont j'ai été témoin il y a environ quinze jours sur la commune . Le mercredi 3 juin 2009 vers 15H30, je me trouvais au domicile au lieu . J'étais en train de faucher l'herbe sur son terrain et de débroussailler. En fauchant, j'ai vu arrivant du ciel, une fumée noire dont la trajectoire allait en direction d'un sapin. Quelque chose a percuté le haut du sapin et cet objet est tombé, et à roulé vers le sol. Il y avait un tracé de fumée qui suivait cette pierre. La pierre a roulé sur deux mètres au sol, s'est immobilisée dans un fossé. Elle était encore fumante. Quand j'ai vu cela, j'ai été chercher un sceau d'eau que j'ai versé dessus. Ensuite il n'y a plus eu de fumée. Je n'ai pas touché cette pierre de suite, j'ai continué à travailler. Comme je ne savais pas ce que c'était je l'ai laissé durant la nuit à cet endroit.

Je l'ai récupéré le lendemain matin avec un chiffon et je l'ai mise dans une boîte. Quand je l'ai prise dans la main, la pierre était froide. Il n'y avait plus de fumée qui s'en dégagé. Cette pierre mesure environ sept centimètres sur cinq. Elle représente un peu près la grosseur d'un poing fermé.

Je l'ai laissé chez dans une boîte. Il y a environ trois jours, j'ai ramené cette pierre de à mon domicile . Je l'ai montré à un voisin dont je me rappelle plus le nom. Il m'a dit que c'était un morceau de météorite. Hier soir, je me suis renseigné sur internet afin de savoir ce que je pouvais faire de cette pierre. Je voulais la faire examiner par un collectionneur afin de la vendre. -

Hier matin, j'ai eu un appel téléphonique sur mon portable. La personne me disait que je devais me présenter à l'aéroport de Tarbes pour signaler les faits. Je sais pas qui était l'interlocuteur, le numéro était caché. Je suppose qu'il s'agissait d'un ami à mon voisin qui devait connaître la procédure à effectuer. Hier, j'ai présenté cet objet aux services de l'aviation civile à Tarbes. J'ai pris contact avec mon ancien éducateur . Nous avons effectué des recherches

l'annuaire téléphonique pour faire examiner cette pierre. m'a donné l'adresse d'internet du PIC du MIDI. Puis je me suis rendu chez un copain toujours à BAGNERES de BIGORRE pour faire des recherches sur internet.

Il n'y avait pas d'autres témoins de ce phénomène lorsque je me trouvais dans le champ de mon père. Je confirme bien que la trajectoire de cet objet venait du ciel. La fumée était bien de couleur noire comme si l'on brûlait du plastique. Je ne me rappelle plus la longueur de la traînée. Le phénomène a été très rapide. Je n'ai pas entendu de sifflement. Je n'ai pas vu d'autres objet de ce type aux alentours de l'endroit où j'ai trouvé ce morceau. Quand j'ai jeté l'eau sur cette pierre, il se dégageait une odeur que je ne connaissais pas.

C'était la première fois que j'assistais à un tel phénomène.

Je tiens à préciser que j'ai nettoyé cette pierre au moins deux fois, une fois avec de l'essence et une autre fois à l'eau et une brosse à dent.

Cette pierre est de couleur foncée gris anthracite brillant à dominante avec du marron orangé à l'intérieur, dégageant une certaine brillance.

Je ne peux vous donner la direction du déplacement, ni la vitesse de déplacement. Cela paraissait très rapide car j'ai quasiment rien eu le temps de voir.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : Le temps était un peu couvert, sans pluie, il n'y avait pas de vent. Il faisait moins de 20°C, j'étais en tee-shirt.

La personne entendue

L'Officier de police judiciaire

Je me suis présenté quinze jours après avoir vu ce phénomène et récupérer cette objet non identifié car je ne savais pas de quoi il s'agissait. -----

Je n'avais pas avisé les gendarmes de -----

Je vous remets cette pierre qui semble être un morceau de météorite. -----

A, le 19 juin 2009 à 15 heures 05, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE

Groupement Sud

Compagnie
B.G.T.A.**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE****PROCÈS-VERBAL DE CONSTATATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06632	00312	2009	

N° pièce	N° feuillet
03	1/1

Le samedi 20 juin 2009 à 09 heures 10 minutes

Nous soussigné Adjudant
en résidence

, Officier de Police Judiciaire de la BGTA

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, le vendredi 19 juin 2009 à 15H15, à l'issue de l'audition de Mr
secondé du gendarme agent de police judiciaire de notre unité, nous
nous transportons sur les lieux des faits, accompagné de cette personne.

A 16H00, nous arrivons sis commune de au
domicile de Mr

Le lieu est particulièrement isolé, en rase campagne. La maison d'habitation est en bordure de route
sans aucune autre habitation à proximité.

Mr nous indique sa position exacte lorsqu'il fauchait le jardin de : . Il nous indique la
trajectoire du morceau de météorite supposé laquelle est relevée au cap 170°, le point exact de
percussion sur le sapin situé à une dizaine de mètres de la maison de l'autre côté de la route et le point
de chute final du dit objet dans le fossé bordant la route.

Le relevé GPS du point de chute indique une position de 43° 04' 11",2 N
000° 06' 19",7 E

L'objet aurait percuté le sapin a environ trois mètres en contrebas de la cîme de l'arbre.

Aucune trace quelconque n'est visible sur le sapin, ni à proximité même du lieu d'impact.
Aucun autre morceau supposé de météorite n'est trouvé à proximité de ce lieu.
Aucune autre personne n'a été témoin de ce fait.

Mentionnons que l'endroit est fortement humide et qu'il s'est écoulé quinze jours entre le moment des
faits et nos constatations.

Des clichés photographiques sont réalisés. (Cf Pièce N°4)

Par conséquent aucune preuve matériel ne peut attester la déclaration de Mr

Nos constatations prennent fin à 16H30.

Fais et clos à , le 20 juin 2009 à 9H30.

Les Enquêteurs



PIECE N° 04

PLAN DE SITUATION

&

VUE AÉRIENNE DES LIEUX

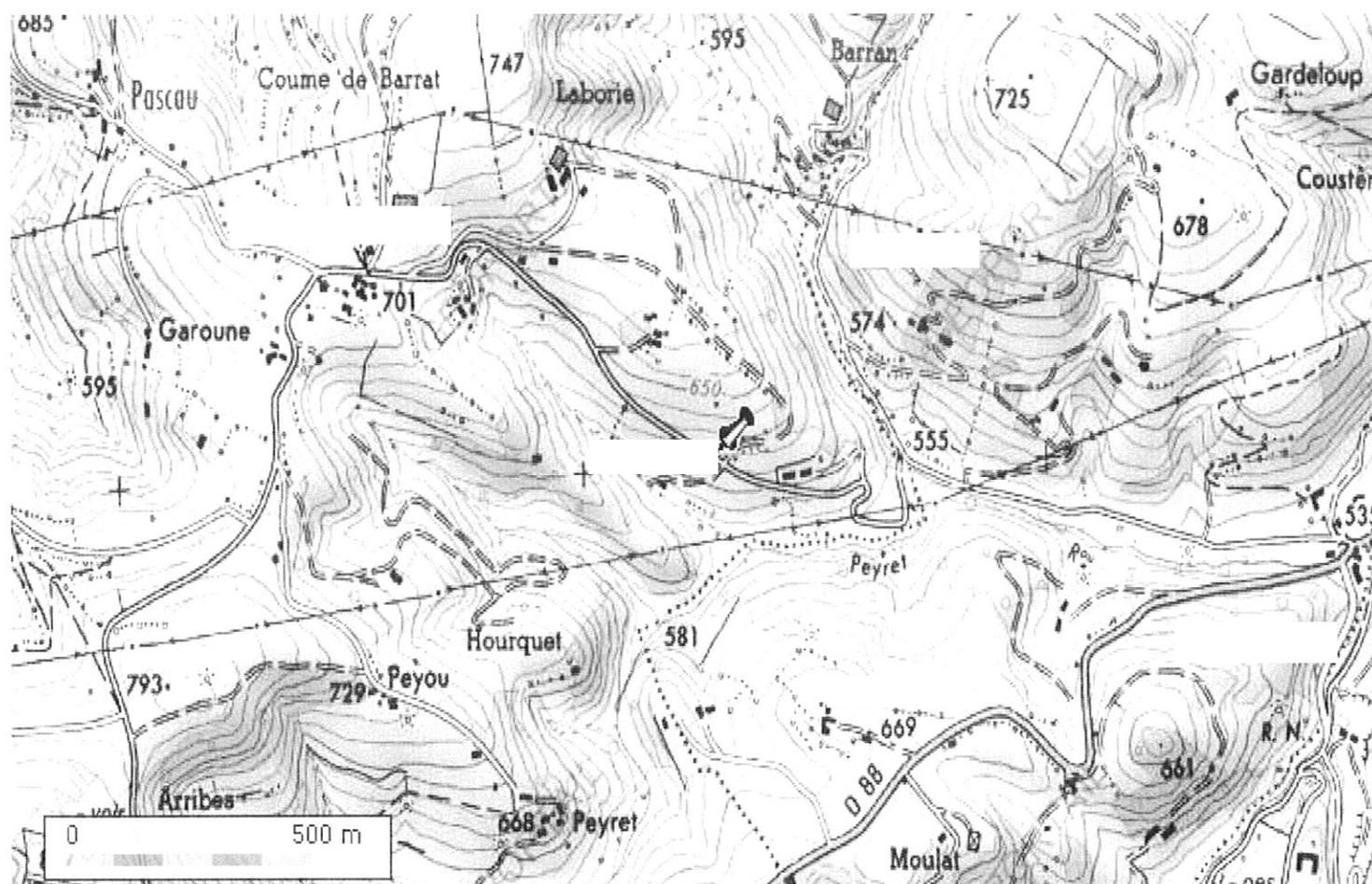
PROCES - VERBAL N° 312 du 19 Juin 2009

POINT DE CHUTE DE LA
PIERRE :.....



L.A.P.J.

PLAN DE SITUATION



VUE AÉRIENNE



Unité	B.G.T.A				
N° PV	00312 / 2009	N° Pièce	05	N° Feuille	1

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



Nature des faits	DECOUVERTE D'UN MORCEAU DE PIERRE, SUPPOSE DE METEORITE
Date des faits	03/06/2009 à 15:30

Nombre de clichés

6

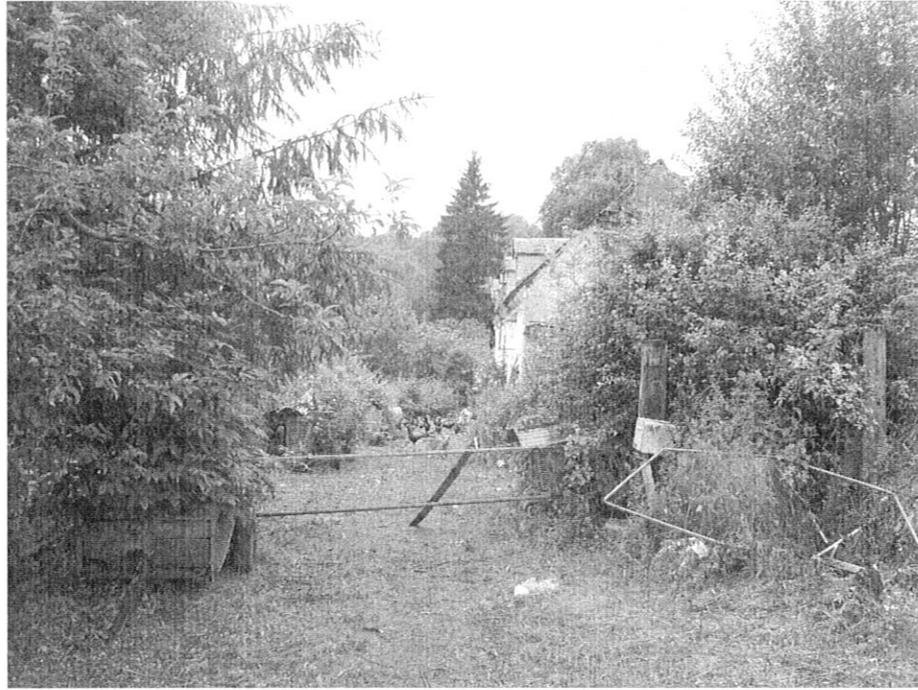


Photo n°

1

Vue de Chez Mr.

, au lieu dit [redacted],
commune [redacted]

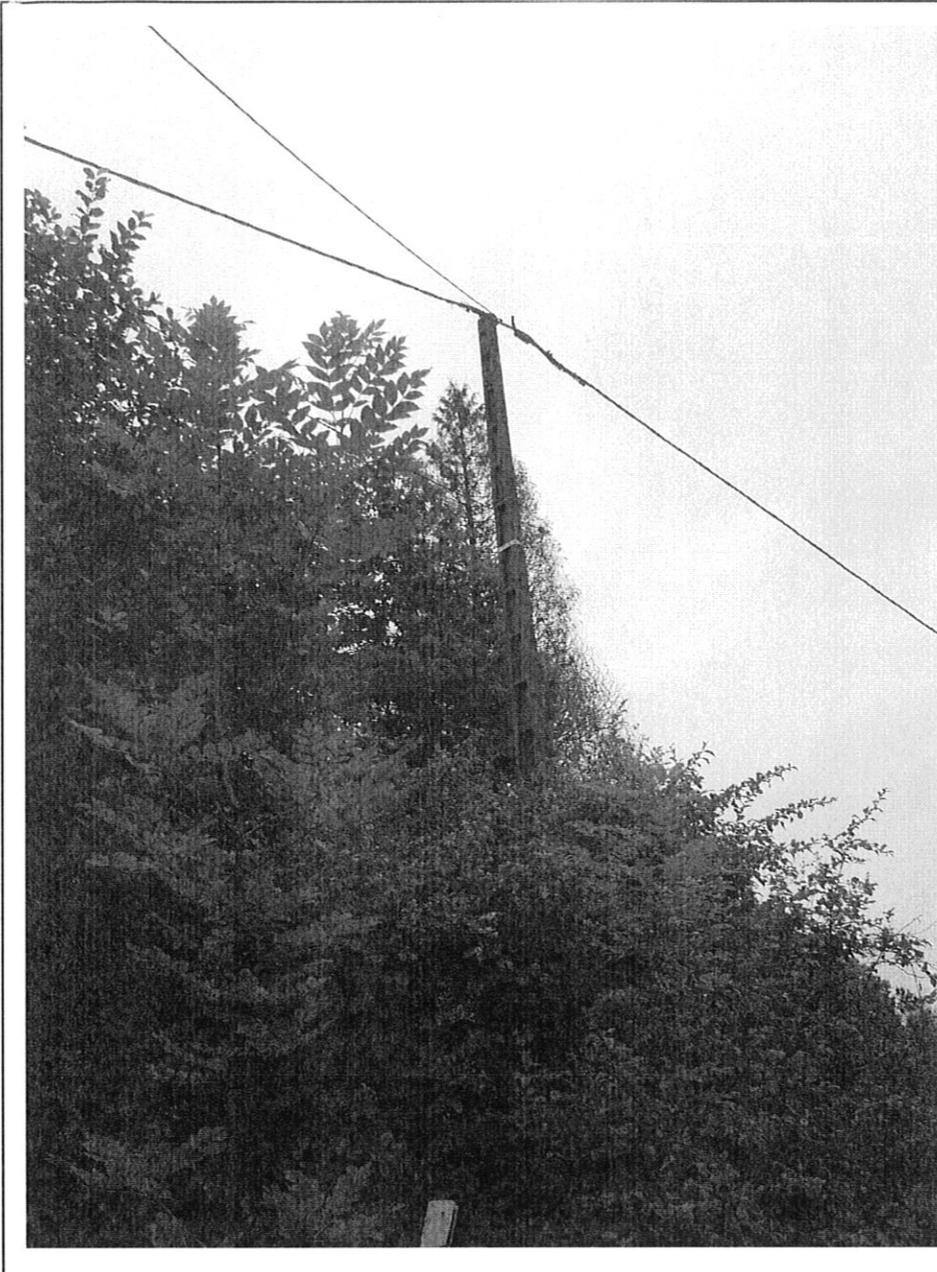


Photo n°

2

Vue du lieu, où Mr.
était en trient de
faucher.

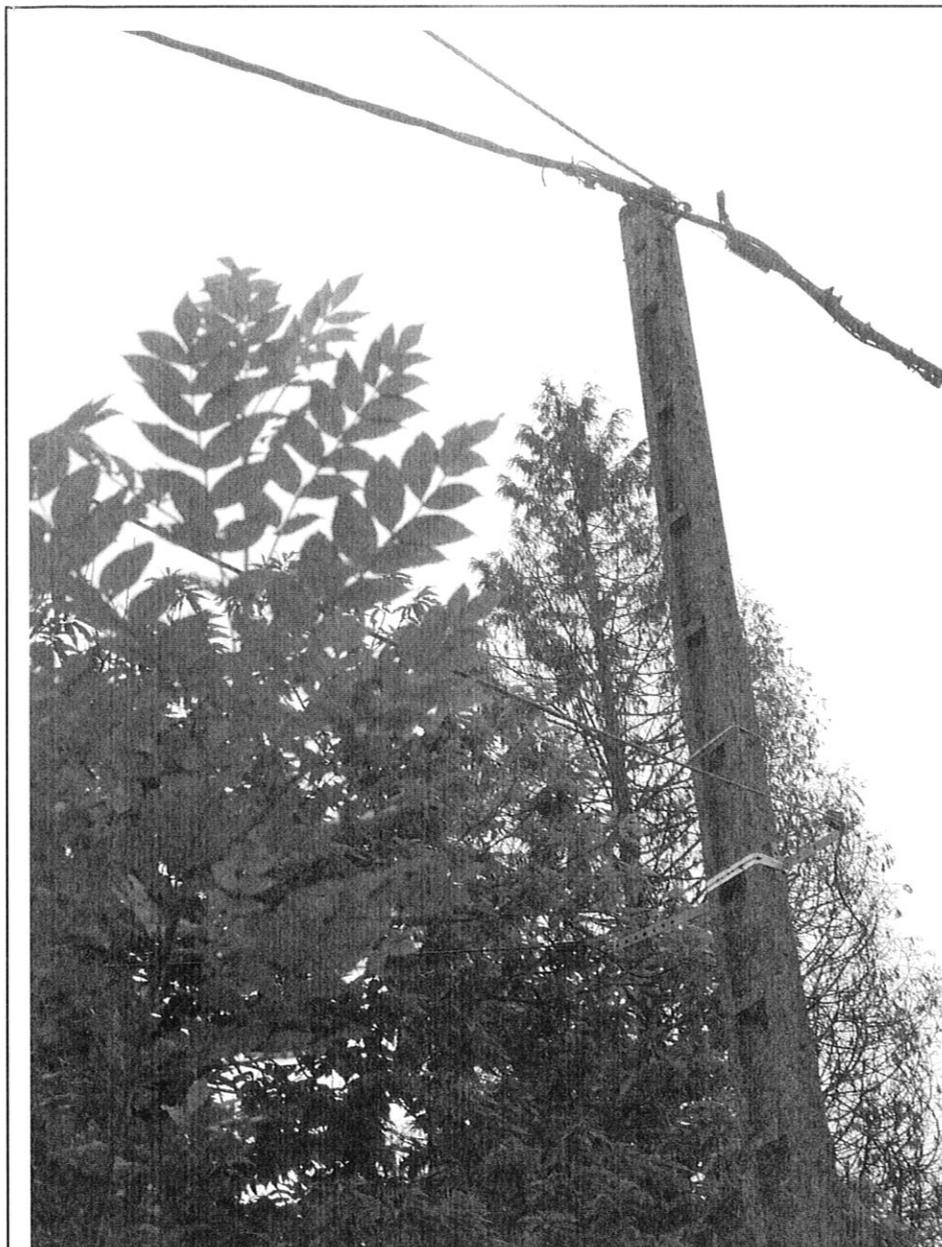


Photo n°

3

Photo prise du jardin où se trouvait Mr _____, lors de la chute de la météorite.

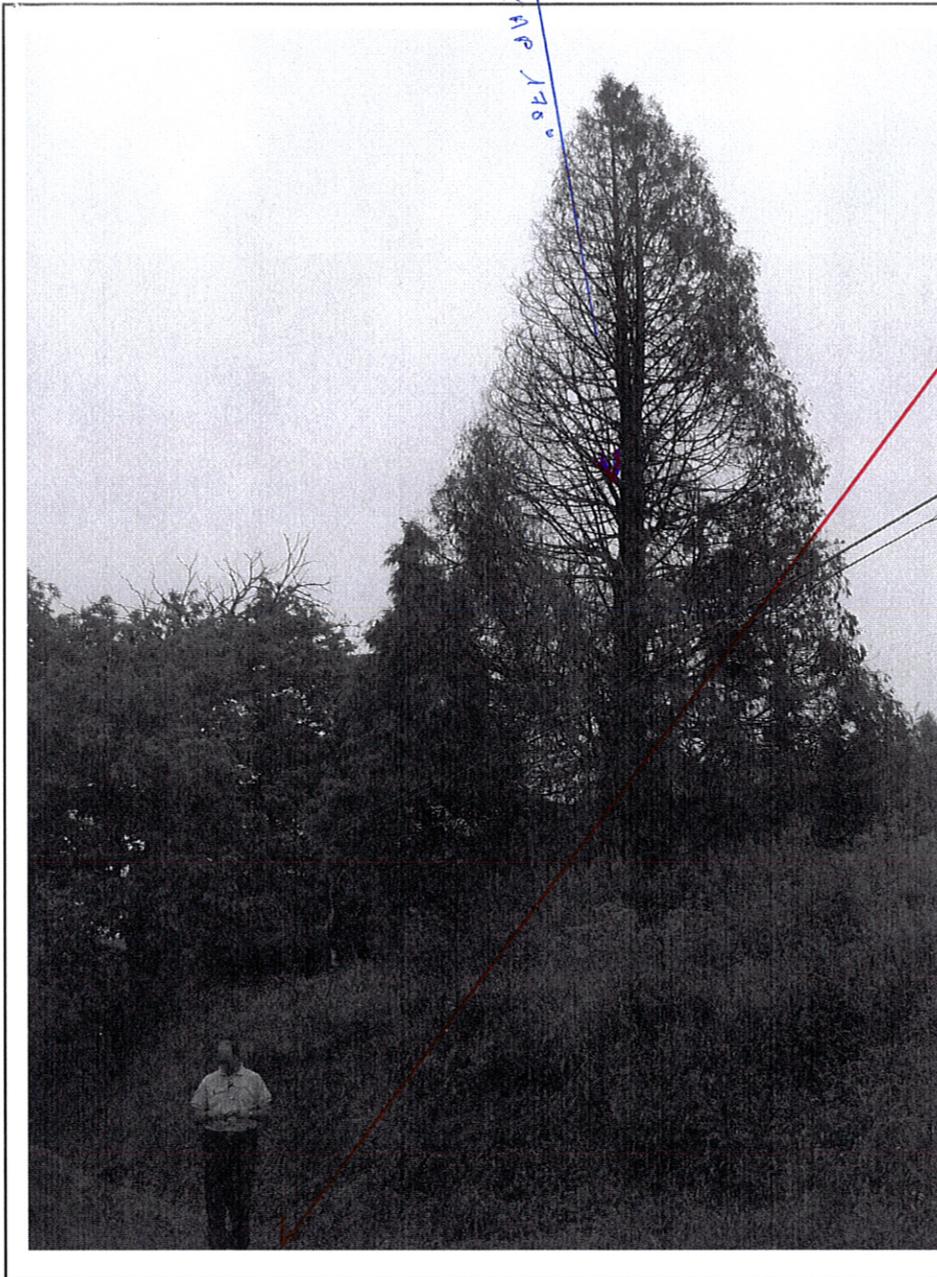


Photo n°

4

Vue générale du lieu de la chute de la météorite.

- Trajectoire

- Lieu où Mr. a trouvé la pierre.

Photo n°

5

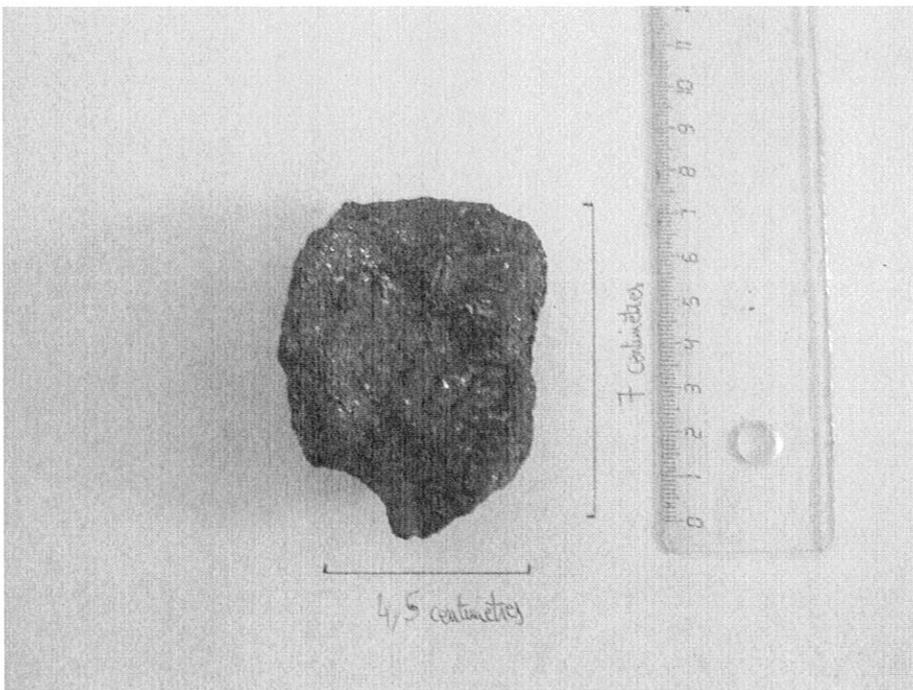
Vue du fossé où la pierre a fini sa course.



Photo n°

6

Vue générale de la météorite.



GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

BGTA

DE TMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06632	00312	2009	

N° pièce	N° feuillet
6	1/

Le 27 juin 2009 à 09 heures 30 minutes

Nous soussigné Mdl/chef , Officier de Police Judiciaire de la BGTA

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant dans les locaux de la compagnie de gendarmerie des transports aériens de TOULOUSE BLAGNAC (31), rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom			
BLANC	YVAN			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
M				
Filiation				
Adresse	Validité état-civil		Identité déclarée	
CNES/GEIPAN 18 Av Edouard BELIN				
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
TOULOUSE (France)			Responsable GEIPAN/CNES	Française

Je prends connaissance de l'objet de ma déclaration.-----

Je suis employé de GEIPAN, sise CNES à TOULOUSE.-----

J'ai été avisé par vos services de la découverte d'une météorite.-----

Cette découverte a été effectuée par M. sur la commune

le 3 juin 2009 vers 15 heures 30.-----

Il a été demandé à mes services d'expertiser cette météorite. Vous me remettez cette dernière aux fins d'expertises. A l'issue, nous vous transmettrons un rapport.-----

Avant toutes opérations sur cette météorite, nous prendrons contact avec M.

A l'issue de l'expertise, l'objet sera restitué à son légitime propriétaire M.-----

A BLAGNAC 31, le 27 juin 2009 à 09 heures 40, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendueL'Officier de Police Judiciaire

Affaire suivie par :
Y. Blanc, responsable Geipan
☎ 05 61 27 48 01BGTA TARBES
Aéroport
A l'intention de l'Adjudant

DCT/DA//GEIPAN/ 2009-15801

Toulouse, le 06/07/2009

Objet : chute d'un corps

le 03 juin 2009

Sur appel téléphonique de la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens de Tarbes, le GEIPAN a récupéré, le 27 juin 2009, l'objet (décrit comme une éventuelle 'météorite' dans le rapport de gendarmerie figurant en annexe) à des fins d'expertise et d'éventuelles analyse. Après ces analyses, l'objet sera restitué via la BGTA de Tarbes au témoin.

27 juin 2009 : l'objet et le rapport de gendarmerie s'y rapportant, ont été récupérés par le GEIPAN le samedi 27 juin à la BGTA de Toulouse-Blagnac, où ils avaient été déposés. Conformément à la photo noir et blanc figurant dans le rapport, l'objet mesure 4,5 x 7,5 centimètres, est de la grosseur d'un poing et pèse environ 300 grammes. Il est de couleur sombre, avec quelques éclats brillants et des marques d'oxydation, du genre rouille.

Cet objet a été analysé visuellement le 30 juin 2009 en présence du Geipan, au Laboratoire d'études des Mécanismes de Transfert en Géologie de L'Observatoire Midi-Pyrénées de Toulouse par Mr. expert en minéralogie.

Cette pierre a été identifiée sans hésitation comme de l'hématite (Fe₂O₃), plus connue sous le nom commun de minerai de fer, ne présentant aucune particularité au niveau scientifique et sans valeur commerciale.

... / ...

L'**hématite**, ou **oligiste**, est un minéral composé d'oxyde de fer III de formule Fe_2O_3 . C'est le polymorphe α ; de Fe_2O_3 , le polymorphe γ ; étant la maghémite.

C'est un minéral très courant, de couleur noire à gris argenté, brun à rouge, ou rouge. Si elle est réduite en poudre, l'hématite, quelle que soit sa variété, donne des éclats rouges.

Le nom de l'hématite est emprunté au latin *haematites*, lui même emprunté du grec *αἷματιτης*, dérivé de *αἷμα* qui signifie « sang ». La poudre d'hématite était d'ailleurs utilisée comme pigment rouge.

Masse volumique= $5,24 \text{ g/cm}^3$

Le témoin a été joint par téléphone par le Geipan, et les résultats de l'expertise lui ont été communiqués. Il a souhaité récupérer cette pierre après analyse, à des fins de collection.

La pierre et le résultat de l'expertise (ce document) seront remis à la BGTA de Toulouse Blagnac, qui le transmettra à la brigade BGTA de Tarbes pour clôture de l'enquête.

Je remercie la BGTA de Tarbes, la BGTA de Toulouse-Blagnac, et Mr de l'Observatoire Midi-Pyrénées de leur collaboration, qui a permis d'amener rapidement des conclusions à cette enquête.

Le responsable GEIPAN



Yvan BLANC

DECOUVERTE D'UN MORCEAU SUPPOSE DE METEORITE

CONSTATATIONS & LIEU

Adresse : Chemin _____, commune _____ au domicile de Mr _____

Le lieu est particulièrement isolé, en rase campagne. La maison d'habitation est en bordure de route sans aucune autre habitation à proximité.

Mr _____ nous indique sa position exacte lorsqu'il fauchait le jardin _____ Il nous indique la trajectoire du morceau de météorite supposé laquelle est relevée au cap 170°, le point exact de percussioin sur le sapin situé à une dizaine de mètres de la maison de l'autre côté de la route et le point de chute final du dit objet dans le fossé bordant la route.

Le relevé GPS du point de chute indique une position de 43° 04' 11",2 N
000° 06' 19",7 E

L'objet aurait percuté le sapin à environ trois mètres en contrebas de la cîme de l'arbre.

Aucune trace quelconque n'est visible sur le sapin, ni à proximité même du lieu d'impact.

Aucun autre morceau supposé de météorite n'est trouvé à proximité de ce lieu.

Aucune autre personne n'a été témoin de ce fait.

Mentionnons que l'endroit est fortement humide et qu'il s'est écoulé quinze jours entre le moment des faits et nos constatations.

AUDITION DE M.

Je me présente à votre unité suite à un phénomène dont j'ai été témoin il y a environ quinze jours sur la commune de _____. Le mercredi 3 juin 2009 vers 15H30, je me trouvais au domicile de _____ au lieu dit _____. J'étais en train de faucher l'herbe sur mon terrain et de débroussailler. En fauchant, j'ai vu arrivant du ciel, une fumée noire dont la trajectoire allait en direction d'un sapin. Quelque chose a percuté le haut du sapin et cet objet est tombé, et à roulé vers le sol. Il y avait un trace de fumée qui suivait cette pierre. La pierre a roulé sur deux mètres au sol, s'est immobilisée dans un fossé. Elle était encore fumante. Quand j'ai vu cela, j'ai été chercher un sceau d'eau que j'ai versé dessus. Ensuite il n'y a plus de fumée. Je n'ai pas touché cette pierre de suite, j'ai continué à travailler. Comme je ne savais pas ce que c'était je l'ai laissé durant la nuit à cet endroit.

Je l'ai récupéré le lendemain matin avec un chiffon _____ et je l'ai mise dans une boîte. Quand je l'ai prise dans la main, la pierre était froide. Il n'y avait plus de fumée qui s'en dégagé. Cette pierre mesure environ sept centimètres sur cinq. Elle représente à peu près la grosseur d'un poing fermé.

Je l'ai laissé chez _____ dans une boîte. Il y a environ trois jours, j'ai ramené cette pierre _____ à mon domicile à _____. Je l'ai montré à un voisin dont je me rappelle plus le nom. Il m'a dit que c'était un morceau de météorite. Hier soir, je me suis renseigné sur internet afin de savoir ce que je pouvais faire de cette pierre. Je voulais la faire

examiner par un collectionneur afin de la vendre.

Hier matin, j'ai eu un appel téléphonique sur mon portable. La personne me disait que je devais m présenter à l'aéroport de Tarbes pour signaler un objet. Je sais pas qui était l'interlocuteur, le numéro était caché. Je suppose qu'il s'agissait d'un ami à mon voisin qui devait connaître la procédure à effectuer. Hier, j'ai présenté cet objet aux services de l'aviation civile de Tarbes. J'ai pris contact avec mon ancien éducateur au foyer

... Nous avons effectué des recherches sur l'annuaire téléphonique pour faire examiner cette pierre. m'a donné l'adresse d'internet du PIC du MIDI. Puis je me suis rendu chez un copain toujours à BAGNERES de BIGORRE pour faire des recherche sur internet.

Il n'y avait pas d'autres témoins de ce phénomène lorsque je me trouvais dans le champ de mon père. Je confirme bien que le trajectoire de cet objet venait du ciel. La fumée était bien de couleur noire comme si l'on brûlait du plastique. Je ne me rappelle plus de la longueur de la traînée. Le phénomène a été très rapide. Je n'ai pas entendu de sifflement. Je n'ai pas vu d'autres objet de ce type aux alentours de l'endroit où j'ai trouvé ce morceau. Quand j'ai jeté l'eau sur cette pierre, il se dégageait une odeur que je ne connaissais pas.

C'était la première fois que j'assistais à un tel phénomène.

Je tiens à préciser que j'ai nettoyé cette pierre au moins deux fois, une fois avec de l'essence et une autre fois à l'eau et une brosse à dent.

Cette pierre est de couleur foncée gris anthracite brillant à dominante avec du marron orangé à l'intérieur, dégageant une certaine brillance.

Je ne peux vous donner la direction de déplacement, ni la vitesse de déplacement. Cela paraissait très rapide car j'ai quasiment rien eu le temps de voir.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : Le temps était un peu couvert, sans pluie, il n'y avait pas de vent. Il faisait moins de 20°C, j'étais en tee-shirt.

Je me suis présenté quinze jours après avoir vu ce phénomène et récupérer cette objet non identifié car je ne savais pas de quoi il s'agissait.

Je n'avais pas avisé les gendarmes de

Je vous remets cette pierre qui semble être un morceau de météorite.

le 27 juin 2009,

Je soussigné, Yves BLANC, responsable du GEIPAN
(Groupe d'Etudes et d'Informations des Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés) au CNES Toulouse,
être entré en possession de l'objet (supposé être une
météorite) décrit et photographié dans ce rapport,
pour analyse et expertise par le GEIPAN.
Après analyse, l'objet sera restitué au témoin
via le BOTA de Tarbes.

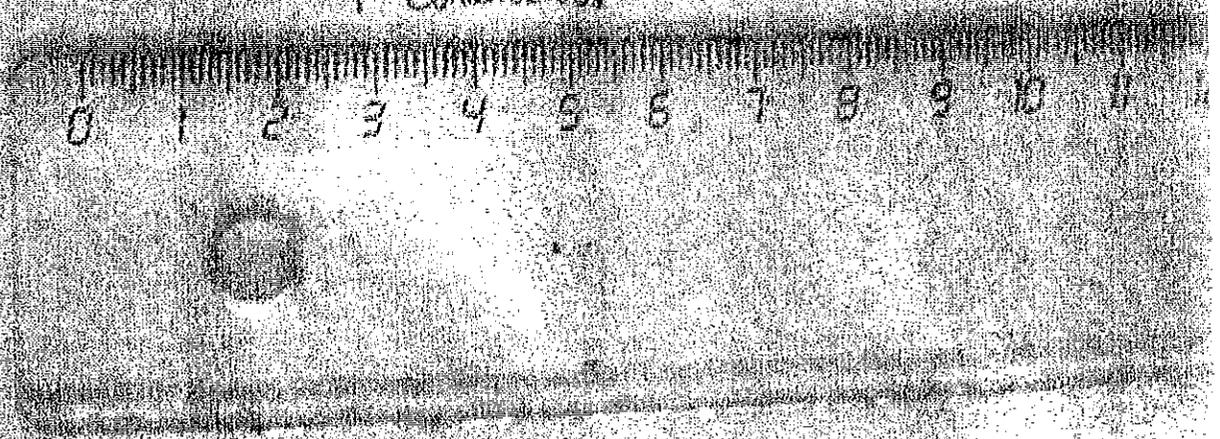
Blanc

4,5 centimètres



7 centimètres

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



GENDARMERIE NATIONALE

Groupement
Compagnie
B.G.T.A.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
06632	00312	2009	

N° pièce	N° feuillet
8	1/1

Le mercredi 15 juillet 2009 à 17 heures 25 minutes
Nous soussigné Adjudant

Officier de Police Judiciaire, de la BGTA

en résidence

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

<i>Nom</i>		<i>Prénom</i>		
<i>Sexe</i>	<i>Situation de Famille</i>	<i>Date Naissance</i>	<i>Commune Naissance et Code Postal</i>	<i>Insee</i>
M	Célibataire	27/10/1990		
<i>Adresse</i>		<i>Validité état-civil</i>		
		Identité déclarée		
<i>Commune et Code postal</i>	<i>Insee</i>	<i>N° de Téléphone</i>	<i>Profession</i>	<i>Nationalité (si étranger)</i>
			Intérimaire	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à votre unité suite à votre appel téléphonique de cet après-midi.-----

Vous m'informez des résultats de l'expertise de la pierre que je vous ai ramené le 19 juin 2009, effectué par les scientifiques du GEIPAN à Toulouse le 30 juin 2009.-----

Je prends acte qu'il ne s'agit pas d'une météorite mais d'une hématite plus connue sous le nom commun de minerai de fer, n'ayant aucune valeur commerciale.-----

Vous me remettez copie du rapport d'expertise et me restituez en main propre cette pierre.-----

Je confirme les dires de ma première déclaration.-----

A 65290, le 15 juillet 2009 à 17 heures 35, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire